

la quarante-septième année de son épiscopat, et dans la trente-quatrième année de son cardinalat.

Avant de passer à quelques remarques sur les cardinaux, indiquons une remarque qui a été faite sur Pie IX relativement à la devise : *Cruz de Cruce*.

“ Les Croix amères déjà supportées par le pieux et bien-aimé Pontife Pie IX lui sont venues des passions révolutionnaires, avec l'appui du gouvernement italien. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, porte dans ses armes la *Croix* de Savoie, et a toujours le titre de roi de Jérusalem, où Jésus fut *crucifié*. Pie IX n'est-il pas véritablement le *Crucifié de la Croix* ?

Encore trois ans, et Pie IX célébrera le cinquantième anniversaire de son sacre comme évêque !

Des Cardinaux.

Près du Pape, formant un conseil, et se réunissant en conclave pour élire le Souverain Pontife, lorsque le Pape est mort, sont les Cardinaux, qui peuvent être au nombre de soixante-douze, mais dont le nombre n'a jamais dépassé le chiffre de soixante dix et l'a rarement atteint.

Les Cardinaux se divisent en trois ordres : des Evêques, des prêtres et des diacres.

Les cardinaux de l'ordre des évêques, peuvent être au nombre de six titulaires des évêchés *suburbicaires*.

Les cardinaux de l'ordre des prêtres peuvent être au nombre de cinquante ; ils sont titulaires d'églises situées à Rome ou sous ses murs.

Ces cardinaux sont presque tous revêtus du caractère épiscopal.

Les cardinaux de l'Ordre des Diacres peuvent être au nombre de seize ; ils sont titulaires d'églises de Rome portant le nom de diaconies. Ils ne sont ordinairement revêtus que du diaconat. Le Pape peut nommer cardinaux de simples laïques ; mais ceux-ci doivent entrer ensuite dans les ordres sacrés.

Au jour où nous sommes, 29 janvier 1874, le Sacré-Collège compte 53 cardinaux.